



# LES JOURNÉES DU BANQUIER

— 11 et 12 décembre 2017 —

Latrille Event 2 Plateaux

4<sup>ème</sup> édition

# Rapport de synthèse

**thème**

« L'Éducation Financière, outil  
de lutte contre la pauvreté »



**APBEF-CI**  
ASSOCIATION  
PROFESSIONNELLE DES  
BANQUES ET ETABLISSEMENTS  
FINANCIERS DE CÔTE D'IVOIRE



**Société Ivoirienne  
de Banque**



**Diamond**



# LES JOURNÉES DU BANQUIER

**VERSUS BANK**



## Sommaire



I. Introduction	Page 7
II. Deroulement des travaux	Page 12
• Les membres du comité scientifique	Page 22
• Les conférences inaugurales	Page 27
• Les panels thématiques	Page 39
• Cérémonie de clôture	Page 55
• Conclusion	Page 60
• Images fortes	Pages 66



**BUSINESS**  
**24** 

**PRÉSENT PARTOUT**  
**EN CÔTE D'IVOIRE**

DISPONIBLE SUR

LES BOUQUETS  
**CANAL+** 161

  
**StarTimes**  
683

TÉL.: 22 44 23 44 • [www.business24africa.org](http://www.business24africa.org)

## édito



**GUY KOIZAN**  
**PRÉSIDENT APBEF-CI**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL VERSUS BANK**

Tous les voyants sont au vert. L'économie ivoirienne se porte à merveille, les analystes évoquent à nouveau un "miracle ivoirien". Le dernier rapport de la Banque Mondiale de Février 2018 sur les Perspectives de l'Economie ivoirienne porte même le titre flatteur "Côte d'Ivoire : Aux portes du Paradis". L'économie ivoirienne c'est 8 points de croissance annuelle, un secteur bancaire dynamique, un début d'industrialisation, d'importants investissements directs étrangers, l'accumulation du capital et la réalisation de grands travaux. Alors que toute la communauté économique salue unanimement les performances de la Côte d'Ivoire, les rapports mettent l'accent sur la nécessité de promouvoir une croissance inclusive.

À notre sens, cette croissance inclusive passera par un changement de comportement, notamment l'éducation financière des populations. Au niveau des ménages, le besoin d'éducation financière se présente avec acuité. Pour rappel, 84% des actifs ivoiriens sont exclus des services bancaires traditionnels. Pour nous, il est évident que la rationalisation des dépenses familiales est :

- le gage de la constitution d'une épargne ;
- une partie de la réponse aux besoins de disponibilités longues des banques ;
- un soutien à l'objectif de changement structurel de l'économie.

Au niveau des entreprises, on constate un tissu local vulnérable et en proie à la concurrence internationale sur un marché de plus en plus ouvert. Situation due essentiellement à l'incapacité des entreprises locales à exécuter les grands travaux nationaux et à la faiblesse de l'accompagnement des PME. Pour leur défense, dans le procès que les entreprises locales leur font, pour non-assistance, les banques avancent l'argument de la faible culture managériale des promoteurs.



Sur la question de l'inclusion financière, un point positif est à mettre au crédit des organes de régulation : la digitalisation des services de paiement par l'émission de monnaie électronique qui a significativement amélioré l'offre de services financiers sur l'ensemble du territoire.

Les regards du monde financier sont désormais tournés vers les régulateurs, qui devront prendre de courageuses décisions notamment sur la question de la réglementation des canaux USSD et des intermédiaires d'opération.

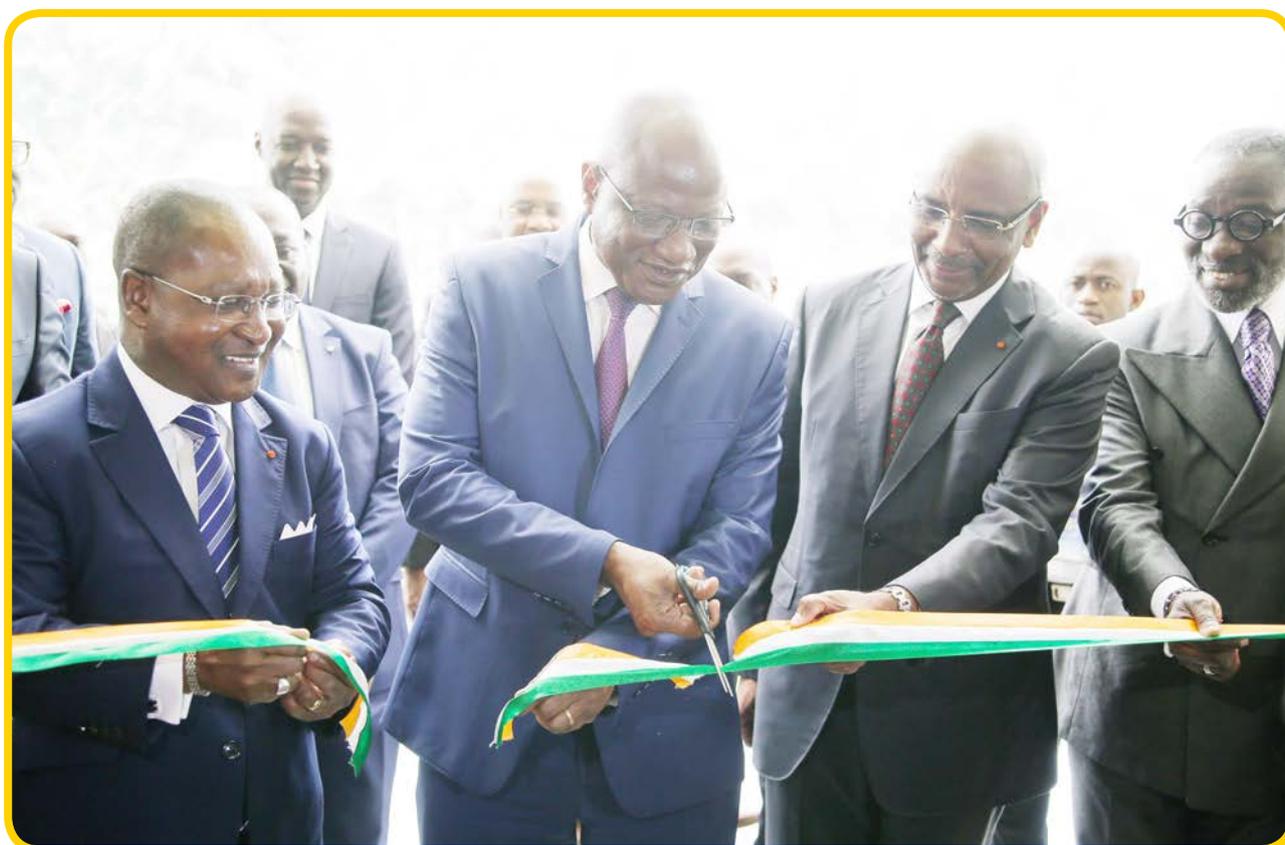
On le voit, pour adresser la question de l'éducation financière, tous les acteurs du marché financier sont interpellés :

- Les populations (principaux bénéficiaires et acteurs) ;
- Le secteur privé;
- Le secteur financier (Banques, Assurances, SFD, EME, etc.)
- Les régulateurs (Trésor, BCEAO)

Les réflexions de ces journées du Banquier devraient constituer une ressource supplémentaire pour les acteurs de l'Education financière. Les acquis de ces journées constitueront une boussole pour un groupe de travail qui suivra l'exécution pratique et rapide des résolutions issues des journées.

## I. INTRODUCTION

Initiés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 dans les pays développés, les programmes d'éducation financière ont fait leur apparition dans les pays africains ces dernières années. Les pouvoirs publics mais aussi les secteurs privé et associatif ont entrepris de mettre sur pied des programmes d'éducation financière dans plusieurs pays d'Afrique. Ces programmes visent habituellement à renforcer les connaissances et les compétences, à faire prendre conscience des enjeux financiers et à améliorer l'inclusion financière. Ils s'adressent généralement à des groupes vulnérables – personnes à faibles revenus, femmes et jeunes notamment – et l'éducation financière dispensée est parfois couplée à l'accès à des produits financiers. C'est dans cette même dynamique que l'APBEF-CI a organisé les 11 et 12 décembre 2017 à Abidjan, la quatrième édition des journées du banquier sur le thème : « l'éducation financière, outil de lutte contre la pauvreté ».





L'objectif de cette quatrième édition des JDB est d'explorer et démontrer les vertus de l'éducation financière comme outil de lutte contre la pauvreté et de développement.

De façon spécifique il s'agit de :

- donner aux populations, les rudiments en matière de gestion de budget personnel et familial ;
- familiariser les populations à l'utilisation des services financiers élémentaires et des outils appropriés à la gestion de la finance personnelle ;
- donner aux populations un aperçu des risques liés au crédit, à l'endettement et au surendettement ;
- promouvoir une culture de l'épargne et de l'entrepreneuriat chez les populations.

Organisées sous le Haut parrainage de M. Daniel Kablan DUNCAN, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, la Quatrième édition des « Journées du banquier» (JDB) 2017 s'est articulée autour de quatre (4) séquences:

- La cérémonie d'ouverture
- Les conférences inaugurales
- Les panels thématiques
- La cérémonie de clôture









## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

### 2.1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (3) allocutions. La première intervention a été celle de monsieur Serge KOUAMELAN Directeur exécutif de l'APBEF-CI. Le second discours a été prononcé par monsieur Guy KOIZAN Président de l'APBEF-CI. La troisième intervention a été délivrée par monsieur le conseiller spécial du Ministre de l'Economie et des Finances représentant du Ministre de l'Economie et des Finances lui-même représentant de monsieur Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.



#### i. Mot du Directeur Exécutif de l'APBEF-CI

M. Serge KOUAMELAN Directeur exécutif de l'APBEF-CI a remercié les personnalités invitées de leur présence effective avant de présenter les grandes articulations du programme de cette quatrième édition. Ainsi, il a annoncé le déroulé des journées comme suit: la cérémonie d'ouverture puis la tenue de deux conférences inaugurales et quatre panels thématiques et enfin la cérémonie de clôture.

## ii. Mots de bienvenue et discours inaugural de M. Guy KOIZAN, Président de l'APBEF-CI

Les Mots de bienvenue de la 4<sup>ème</sup> édition des JDB ont été prononcés par M. Guy KOIZAN, Président de l'APBEF-CI.

Le Président de l'APBEF-CI a tenu à souhaiter la bienvenue à tous les participants et remercier le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire pour sa participation effective aux JDB de 2013 et 2015 et pour la tenue des engagements qu'il a pris au cours de ces deux précédentes éditions.

Après avoir rappelé les éditions passées, en l'occurrence la première édition sur :

« Les contributions des Etablissements de crédit dans le financement du logement »;

la deuxième sur « Le financement des PME, levier de croissance économique » ;

et la troisième édition sur « La banque digitale, facteur d'accélération de l'inclusion financière », monsieur le président de l'APBEF-CI a déclaré que les JDB passées ont été couronnées de succès car les objectifs visés ont été atteints et les recommandations ont été traduites en actions concrètes. Selon le président de l'APBEF-CI, la réalisation de l'émergence nécessite des réformes. C'est dans ce sens que plusieurs réformes ont été réalisées avec des résultats satisfaisants.

Pour le président de l'APBEF-CI malgré la forte croissance économique (7% en 2017 selon le FMI) la problématique de la croissance inclusive reste posée. En outre, une grande partie de la population demeure hors du système bancaire classique (seulement 16% de la population de plus de 15 ans dispose d'un compte bancaire). Une partie significative de l'épargne échappe au système bancaire et 30% de la masse monétaire est hors du système bancaire. L'objectif est de porter le taux de bancarisation à 50% à l'horizon 2020.





Monsieur Guy KOIZAN a rappelé les initiatives du gouvernement en matière d'inclusion financière. Il s'agit de l'adoption en 2014 d'une stratégie d'inclusion financière, la mise en place d'un programme de développement financier et des initiatives sectorielles en matière d'éducation financière (exemple des initiatives du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement et de la formation professionnelle). Ces initiatives ont donné des résultats probants.

Selon le président de l'APBEF-CI, l'éducation financière profite à tous indépendamment de l'âge et du revenu. En effet, elle apporte des outils aux jeunes pour gérer leur budget et leur épargne afin de maîtriser les dépenses et leurs recettes. Aux femmes et aux familles, elle apporte la discipline nécessaire en vue d'une acquisition immobilière ou le financement des études de leurs enfants. Aux PME et TPME, elle permet de mieux comprendre les ressorts du monde financier leur permettant ainsi de contribuer à la croissance inclusive

durable et à la stabilité économique, de créer de l'emploi et accroître l'innovation. Aux plus âgés, elle permet de s'assurer qu'ils ont épargné suffisamment pour disposer d'une retraite confortable en leur fournissant les informations et le savoir-faire nécessaires pour faire des placements judicieux au titre de la retraite ou des placements personnels. A ceux qui disposent de faibles revenus, elle les familiarise avec la notion d'épargne et leur permet de tirer le meilleur parti de ce qu'ils parviennent à épargner.

Le choix du thème vise à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière. Les JDB 2017 traduisent l'engagement de l'APBEF-CI d'accompagner le gouvernement. Dans son allocution, le président de l'APBEF-CI a indiqué ses attentes à l'endroit du gouvernement et de la BCEAO. Il s'agit de mettre en place un cadre réglementaire et institutionnel précis et cohérent, établir des normes et édicter des mesures efficaces de protection des consommateurs.

L'APBEF-CI espère voir jaillir des discussions des solutions concrètes qui seront endossées par le gouvernement. L'APBEF-CI s'engage à faire sa part des résolutions qui seront arrêtées à la fin des JDB 2017. Après avoir rappelé les hommages rendus aux anciens dirigeants de l'APBEF-CI, il a réaffirmé son infinie gratitude aux ministres de l'économie et des finances, de l'éducation nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, au gouvernement et à la BCEAO. Il a mis fin à son intervention en indiquant que la mise en œuvre des perspectives ne pourra se faire qu'avec le concours de toutes les parties prenantes (Etat, BCEAO, secteur privé, APBEF-CI).



### iii. Discours inaugural du conseiller spécial du Ministre de l'économie et des finances, M. Fanny ISSIAKA

Le dernier discours inaugural a été prononcé par le conseiller spécial du ministère de l'économie et des finances. Après avoir félicité le président de l'APBEF-CI, il a indiqué l'intérêt que le ministre de l'économie et des finances porte au thème des JDB 2017. Pour lui l'émergence repose sur un système financier performant voire robuste. Aussi la capacité des banques à capter plus d'épargne ou à distribuer plus de crédit aux entreprises et aux ménages doivent être renforcée. A ce titre les efforts doivent être portés sur les quatre axes suivants:

- Disposer de banques plus performantes ;
- Procéder à une diversification des acteurs et des produits du système financier ;
- Accroître l'usage des TIC et le renforcement du partenariat entre les groupes d'acteurs ;
- Assurer une meilleure protection et éducation des consommateurs.

Selon le représentant du ministre de l'économie et des finances, l'éducation financière permet aux populations d'opérer des choix éclairés en matière de décision financière. Elle permet de mieux comprendre les notions financières de



base et les services financiers proposés par les banques et assurances. Elle permet aussi d'obtenir des précisions sur les avantages et inconvénients des différents placements ou crédits existants. Il est primordial d'améliorer le niveau de compétence financière des segments les plus vulnérables de la population. Un projet d'éducation financière bien élaboré doit permettre l'autonomie des populations vulnérables, l'amélioration du taux de bancarisation et d'épargne et le volume de l'épargne pour le financement de l'économie. Il est essentiel d'assurer la protection des nouveaux usagers des services financiers. Des études ont montré que l'éducation financière accroît le volume des épargnes et le nombre de ceux qui épargnent.

Rappelant les actions entreprises par le gouvernement il a indiqué la mise en place de l'observatoire de la qualité des services financiers (OQSF) qui constitue une avancée dans la protection des consommateurs. Le représentant du ministre de l'économie et des finances a annoncé la création prochaine de l'organe de protection et de l'inclusion financière. Le trésor public a déjà élaboré un programme d'éducation financière.

Après ses félicitations à l'APBEF-CI, il a souhaité des fructueux travaux aux participants et donné l'assurance que le gouvernement est disposé à jouer sa partition pour améliorer l'éducation financière en Côte d'Ivoire.



## PHOTO DE FAMILLE



## HOMMAGE À ANGE KOFFI



Hommage à feu Ange Koffi, ex-président de l'Apbef-ci, ex PDG de la Bici en présence de Jean Marie Ackah, PCA de la Bici et de toute la communauté financière.  
Rémise d'un tableau à son épouse.



Le logiciel **ibis** REPORTING® pour les déclarations réglementaires à la BCEAO Entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2018

→ ETATS PÉRIODIQUES  
→ ETATS FINANCIERS  
→ FORMULAIRE DE DÉCLARATION PRUDENTIELLE (FODEP)

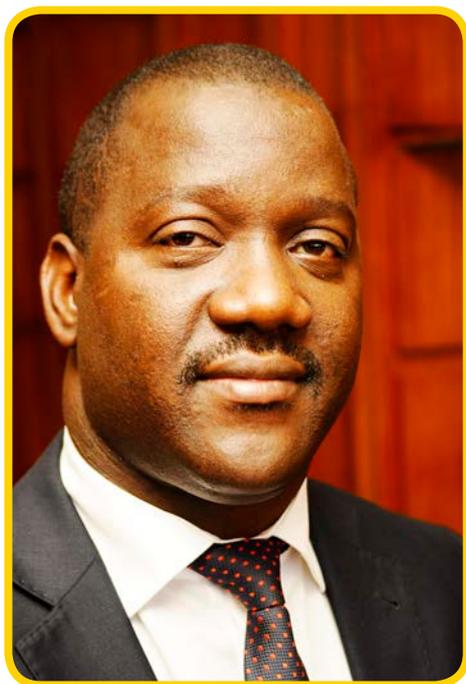
- ▶ Sécurisé
- ▶ Automatisé
- ▶ Ergonomique
- ▶ Interfaçable avec tous les Core System
- ▶ Au format du PCB Révisé et du nouveau dispositif prudentiel Bâle 2 & 3
- ▶ Disponible également en version Web

1. Sécurité
2. Noyau comptable
3. Gestion Commerciale
4. Opérations d'agence
5. Gestion des engagements
6. Crédit-bail
7. Fonds de garantie
8. Trésorerie
9. Déclarations réglementaires
10. Mobile banking
11. E-banking
12. Business Intelligence
13. Moyens Généraux
14. Interfaces





# Les membres du comité scientifique



**Daouda COULIBALY**

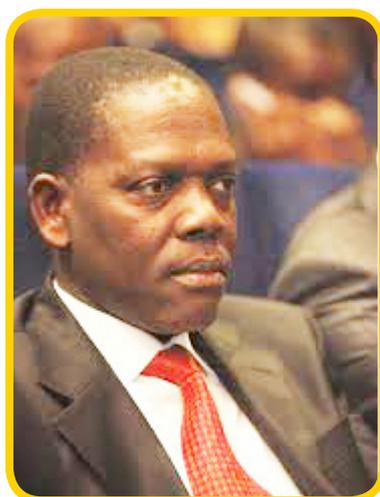
Président du comité scientifique,  
Directeur Général de la SIB,  
3ème Vice-Président de l'APBEF-CI,  
Président de la Commission Développement des PME et  
Financement de la CGECI ;



**Felix YAO KOUASSI**

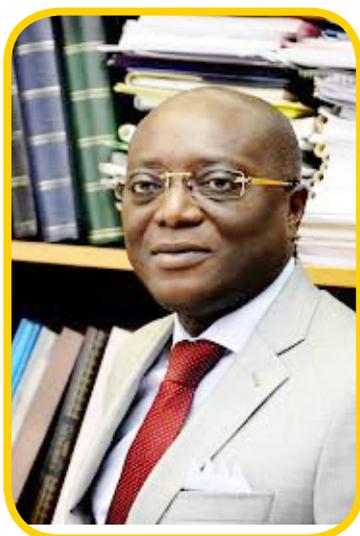
Membre du comité scientifique,  
Coordinateur du Programme d'éducation Financière au  
ministère de l'éducation nationale et de l'Enseignement  
Technique

## Les membres du comité scientifique



**Lucien AGBIA**

Membre du comité scientifique,  
Directeur Général de Multiconsult  
Gestion



**Serge KOUAMELAN**

Membre du comité scientifique,  
Directeur Exécutif de l'APBEF-CI



**Daniel BEKE**

Membre du comité scientifique,  
Chargé d'études à l'APBEF-CI,





# VERSUS BANK

Notre **expertise** fait la différence



**Versus Bank la référence**  
en matière de financement  
des PME PMI.

[www.versusbank.ci](http://www.versusbank.ci)

## AGENCE PLATEAU

Siège et Agence principale Immeuble CRRRAE-UEMOA  
Angle Botreau Roussel / Avenue Joseph ANOMA  
Téléphone (+225) 20 25 60 60 - 20 25 60 90  
Fax : +225 20 25 60 99

## AGENCE II PLATEAUX

Cocody - II Plateaux, Rue des Jardins  
Téléphone : +225 20 25 62 20  
Fax : +225 22 41 55 13

## AGENCE ZONE 4C

Rue Pierre & Marie Curie  
Téléphone : +225 20 25 62 32  
Fax : +225 21 24 06 10

# Les conférences inaugurales



Les travaux ont été ouverts par deux conférences inaugurales. La première conférence inaugurale a été prononcée par le Représentant de la Ministre de l'éducation nationale, M. Félix YAO KOUASSI et la seconde par M. KOUAME Haccandy Yves, Conseiller technique du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité publique.

## 1<sup>ère</sup> Conférence

### « Les enjeux de l'éducation financière dans l'émergence de la Côte d'Ivoire »



M. Yao Kouassi, représentant la ministre de l'Éducation Nationale a introduit sa conférence en rappelant le caractère essentiel de l'éducation dans les compétences humaines d'un pays et la définition de l'éducation financière selon l'OCDE. En effet, l'éducation financière a été définie par l'OCDE comme étant le processus par lequel les consommateurs et/ou les investisseurs améliorent leur connaissance des produits et concepts financiers et acquièrent au moyen d'informations, d'une formation ou d'un conseil objectif, les compétences et la confiance nécessaire pour mieux comprendre les risques et les opportunités de la finance, faire des choix raisonnés, savoir où trouver conseil et savoir quoi faire pour améliorer leur bien-être financier.

Le conférencier a ensuite développé son exposé autour d'importants enjeux en relevant les préoccupations essentielles suivantes :

- la mauvaise compréhension des produits financiers par le grand public ;
- la complexité croissante des produits financiers ;
- le surendettement d'une grande frange de la population, traduisant une mauvaise maîtrise du budget et du crédit ;
- la nécessité d'accompagner et de transférer la responsabilité financière vers le citoyen ;
- l'apprentissage par l'erreur qui est couteux pour l'individu.

Les décisions éclairées et judicieuses de tout agent économique nécessitent pour le conférencier, une bonne compréhension des produits financiers, des risques et des opportunités qu'ils offrent. Aussi, l'éducation financière apparaît-elle comme une réponse durable aux insuffisances constatées chez les populations dans le domaine de la gestion de leurs ressources financières. En effet, l'important programme d'éducation financière mené par le Ministère de l'éducation nationale a permis de réduire de manière significative, le nombre d'agents en situation de surendettement.

L'éducation financière consiste ainsi, à donner à chacun, des compétences, des connaissances et la confiance pour une meilleure gestion de ses revenus. Elle est un outil de lutte contre la pauvreté. Elle favorise et promeut l'inclusion financière.

Pour le conférencier, il reste encore beaucoup d'efforts à faire, ce qui implique de mettre en œuvre une éducation financière dès le plus jeune âge. En effet, les populations expriment de plus en plus, le désir de disposer des connaissances financières de base.

Au regard de ces enjeux, un programme d'éducation financière réalisé en collaboration avec la direction de l'animation et du suivi des Comités de Gestion (COGES) et des sessions de formation et d'éducation financière au bénéfice des parents d'élèves sont entrepris.

Le conférencier a conclu son exposé en souhaitant que les initiatives qui promeuvent l'éducation financière soient étendues à tout le corps social pour une croissance inclusive et un meilleur développement de l'économie nationale.



## 2<sup>ème</sup> Conférence

### « La promotion de l'éducation financière en Côte d'Ivoire : une vision du Trésor Public »



Le conférencier, M. KOUAME Yves Haccandy, représentant le DG du Trésor et de la Comptabilité Publique, a dressé l'état des lieux de l'éducation financière en Côte d'Ivoire avant de relater les actions entreprises par son Institution pour la promotion et le développement de l'éducation financière.

En ce qui concerne l'état des lieux, l'orateur a tenu à préciser que la Côte d'Ivoire ne dispose pour l'instant pas de document de stratégie d'éducation financière. Aussi, le Trésor public, s'intéresse-t-il particulièrement à un tel défi en partenariat avec la Banque mondiale.

Le Ministère de l'économie et des finances a adhéré au réseau international d'éducation financière de l'OCDE depuis le 02 novembre 2011. Un réseau qui recommande à tous ses membres d'adopter des programmes nationaux d'éducation financière. KOUAME Haccandy Yves s'est évertué à rappeler qu'il existe au niveau de l'espace UEMOA, une

stratégie régionale d'inclusion financière qui repose sur cinq axes dont le renforcement de l'éducation financière et la protection des clients des services financiers.

Au niveau national, l'orateur a indiqué qu'un atelier d'information et de sensibilisation sur l'éducation financière dans la mise en place des bureaux d'informations et de crédits a été tenu les 26 et 27 juin 2014. C'est cet atelier qui avait recommandé de définir une stratégie nationale en la matière.

Le Trésor public national mettra à partir de 2018, l'accent sur 3 axes stratégiques en attendant la mise en place de la stratégie nationale d'éducation financière. Il s'agit notamment :

- de la concertation et la coordination des actions en matière d'éducation financière ;
- de la sensibilisation, la mise en place de programmes et projets de formations ;
- et de la promotion du partenariat de coopération en matière d'éducation financière.

Il est également prévu la mise en place d'un réseau d'acteurs du domaine de l'éducation financière composé des porteurs d'initiatives, des relais, des partenaires techniques et des formateurs.

Le Trésor public de Côte d'Ivoire prévoit dans quelques mois : instaurer une semaine nationale de l'éducation financière, concevoir une base de données dédiées à l'éducation financière, animer la fenêtre consacrée à l'éducation financière sur le site du Trésor Public, mettre en place un dispositif pour recueillir et mettre à jour les données relatives à l'éducation financière en Côte d'Ivoire.













La Banque Régionale de Marchés est la première institution bancaire du marché de l'UEMOA spécialisée dans les activités de banque d'affaires et de marché. Fondée sur l'innovation financière, la BRM a pour ambition, à l'instar des banques de même type dans les pays développés, de participer activement à l'accroissement de la liquidité et de l'efficacité des marchés de capitaux de l'UEMOA dans leur ensemble. Son expertise technique lui permet d'introduire de nouveaux produits et de nouvelles solutions de placement et de financement qui transcendent les territoires nationaux.



Grâce à une approche personnalisée, basée sur la recherche permanente de solutions globales liées à des problématiques réelles de gestion, la BRM aide ses clients à se révéler à eux-mêmes et à s'inscrire résolument dans un processus de transformation de leurs potentialités dormantes en valeur. Elle est ainsi en mesure de jouer pleinement son rôle de *révélateur de valeurs*.

Créée en 2007 au Sénégal, la BRM a à ce jour réalisé plus de 10 000 milliards de F CFA d'opérations intermédiées. Elle a ouvert une succursale en Côte d'Ivoire en novembre 2016.

### **BRM Succursale de la Côte d'Ivoire**

Immeuble XL, 5ème étage, Angle Avenue du Docteur Crozet et Boulevard de la République Plateau, 17 BP 106 ABIDJAN 17  
Tel (+ 225) 20 30 75 50 - Fax (+225) 20 33 89 33



Directeur Général :  
**Alioune CAMARA - Directeur Général du Groupe BRM.**

Total bilan au 31.12.2016 : **315 453 000 000 FCFA**

Total Ressources au 31.12.2016 : **277 907 688 236 FCFA**

Effectif : **76**

# Les panels thématiques



## Panel 1

### **THEME : « Contribution de l'éducation financière dans l'amélioration de la productivité des entreprises »**



**Modératrice :** Mme FADIGA FOFANA Mariam, Secrétaire Exécutive du Comité de Concertation de la plate-forme Etat- Secteur Privé

**1<sup>er</sup> Panéliste :** M. Koulibaly MAMBY, Directeur Général de COFIPA

**2<sup>ème</sup> Panéliste :** M. Philippe BRIZOUA, Directeur pays de la BRVM

**3<sup>ème</sup> Panéliste :** M. Samuel MANTEY, Représentant de la FIPME

L'objectif de ce panel était d'apprécier le niveau d'appropriation des produits financiers par toutes les catégories de clients (entreprises et particuliers) et d'évaluer la contribution de l'éducation financière dans l'amélioration de la productivité des entreprises.

A la question de savoir comment estimez-vous l'appropriation des services et des informations d'ordre financier par les entreprises et les particuliers, chaque panéliste a fait le diagnostic de la situation avant de formuler des recommandations.

Mamby Koulibaly, représentant les banquiers a indiqué qu'au niveau de la maîtrise de l'information financière de leurs clients, le résultat est variable selon le segment de la clientèle. Au niveau des grandes entreprises, les problèmes sont moins importants, car leurs interlocuteurs ont déjà une maîtrise des questions financières.



Les problèmes se posent au niveau des PME qui ont une faible maîtrise des offres et services financiers et des produits financiers. En outre, elles ont une faible compréhension des données comptables et financières.

Au niveau des particuliers, les banques commerciales limitent leurs offres aux salariés en raison des problèmes de recouvrement avec les particuliers privés. Par ailleurs, les entrepreneurs des PME manquent d'éducation financière.

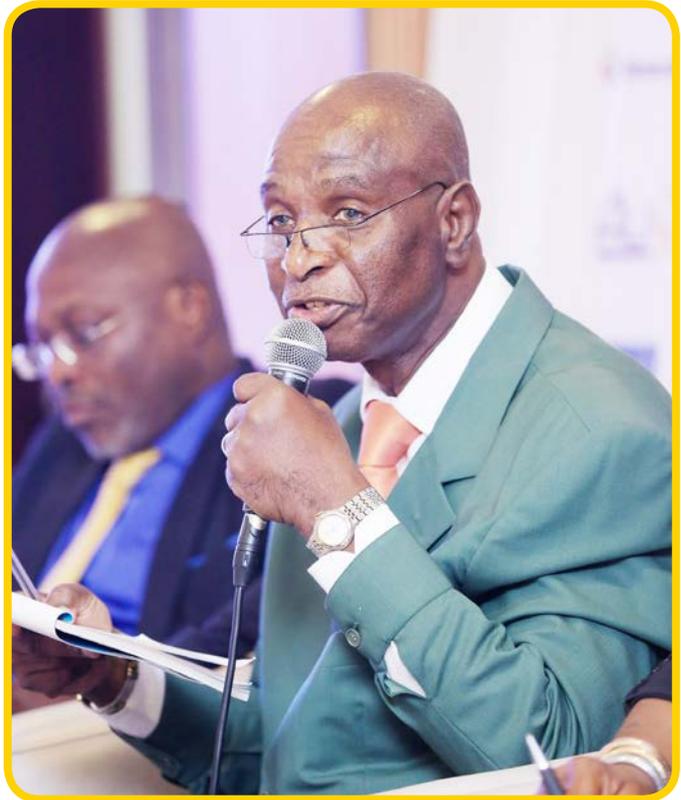
Pour le Directeur de la COFIPA, la formation des banques devraient se faire tant au niveau de la clientèle qu'au niveau des agents. Les banquiers seraient selon M. Koulibaly disposés à discuter avec les PME pour rechercher des solutions à la faiblesse des financements de leurs activités.

En revanche, M. Samuel Mantey, Représentant les PME a reproché aux banques de méconnaître la logique entrepreneuriale des PME et de proposer des offres inadaptées au contexte africain. Selon le Panéliste, les banques ivoiriennes doivent s'adapter aux réalités locales.

Le Directeur Pays de la BRVM a dressé un état des lieux du marché boursier de l'UEMOA avant de donner les actions entreprises par la BRVM pour vulgariser les opportunités qu'elles offrent.

Selon le Directeur-Pays, la BRVM offre des possibilités de financement à long terme avec des hautes capacités de mise à disposition des fonds, cependant seulement 25% des capacités de financement offertes sont absorbées. Les PME représentent 98% des structures formelles et elles contribuent à 30% de la production et 70% des emplois, toutefois leur capacité d'absorption des financements demeure faible.

M. BRIZOUA a précisé que la bourse finance des projets de long terme, et n'est pas contrainte par des ratios prudentiels à respecter. Ainsi, la capacité de l'entreprise à faire des profits détermine la mobilisation des fonds sur le marché financier.



Les activités de la BRVM visant à promouvoir l'éducation financière ont été rappelées par le Directeur Pays. Il s'agit des séances de formation gratuites sur les rudiments de la bourse pendant trois mois, de la création de salles de marché dans les établissements utilisées pour les cours pratiques d'entrepreneuriat et les travaux dirigés et l'accompagnement des PME dans la collecte des fonds. Il s'agit également de mettre en place le programme « élite » de la BRVM visant à professionnaliser les PME.

M. BRIZOUA a conclu en indiquant que la bourse permet une meilleure distribution des richesses dans la mesure où les populations ont la possibilité de prendre des parts dans le capital des entreprises qui profitent de la croissance.

## Panel 2

**THEME : « L'éducation financière, opportunité ou menace pour les prestataires de services financiers »**



**Modérateur :** M. Blaise AHOUCHEDE, Directeur Généralde GIM UEMOA

**1er Panéliste :** M. KONE ISSIAKA, Représentant de la BCEAO

**2ème Panéliste :** M. SEA, Représentant BNI

**3ème Panéliste :** M. FIRMIN SEREBOU, Représentant AFRILAND First BANK

Ce deuxième panel avait pour objectif d'exposer les opportunités de l'éducation financière pour les prestataires de services financiers. En effet, pour tous les

panélistes, l'éducation financière ne présente quasiment que des opportunités autant pour les consommateurs que pour les prestataires de produits financiers. Ils sont unanimes sur le fait que la prise de conscience de la question de l'éducation financière est établie en raison des besoins croissants du marché et des consommateurs.

Selon M. KONE ISSIAKA, responsable du service des opérations bancaires à la direction nationale de la BCEAO, l'industrie bancaire évolue avec des nouveaux acteurs, notamment électroniques. En effet, le souci de mobiliser l'épargne intérieure pour financer l'économie a conduit le régulateur à autoriser des instruments dont les établissements de monnaies électroniques et les systèmes financiers décentralisés notamment les microfinances. Cette évolution doit conduire les institutions bancaires à repenser et adapter leurs services financiers.



La stratégie régionale de l'inclusion financière a été également abordée par le panéliste. La question centrale pour le panéliste est celle de la transformation de l'économie informelle en une économie formelle car la modernisation est source de compétitivité des entreprises. L'éducation financière est au cœur de cette transformation et elle s'adresse aux jeunes, aux femmes et aux PME à travers un contenu de formation conçu en collaboration avec les acteurs du système.

Le Directeur des opérations de la BNI, a pour sa part insisté sur la bonne information et la formation qui sont des clés pour l'éducation financière.

A la question relative aux opportunités et/ou aux menaces que représenterait le service d'une Fintech visant à présenter aux consommateurs les différentes prestations des banques, tous les panélistes ont soutenu que ce service est un instrument de vulgarisation des prestations.

Pour tous les panélistes, les innovations permettront de conforter les initiatives existantes. Par ailleurs, un consommateur ayant bénéficié d'une éducation financière, est source de croissance du PNB, et de contribution au PIB.



## Panel 3

### THEME : « Rôle de l'éducation financière dans l'inclusion financière des populations »



**Modérateur :** KONE Mamadou, BACI

**1er Panéliste :** Anne REYNAUD, Regional Advisor: Africa/ Child and Youth finance international

**2ème Panéliste :** Félix YAO KOUASSI, Ministère de l'éducation nationale, Coordinateur Programme Education financière and ambassadeur UNDCF/CYFI pour Bank the Youth Côte d'Ivoire.

**3ème Panéliste:** Madame Helène DOLLO, Directrice de la réglementation et de la surveillance des systèmes financiers décentralisés.

**4ème Panéliste :** Alex AYEKOUE, BCEAO



L'objectif de ce panel a été de présenter l'éducation financière comme un levier pouvant accélérer l'inclusion financière. Dans un tel cadre, les panélistes ont développé une idée fondamentale: «l'éducation financière est un préalable indéniable, dans le processus d'inclusion financière ». A l'évidence, la culture financière joue un rôle crucial dans la réalisation de l'inclusion financière. L'inclusion financière a été définie comme la possibilité donnée à toutes les couches sociales d'avoir accès aux services financiers de base.

Au centre de ce panel, résidait la problématique de l'utilisation de l'éducation financière comme levier pour accélérer l'inclusion financière. En d'autres termes, comment est-ce qu'une excellente formation sur les secrets de la finance pourrait permettre aux populations d'accroître leur confiance au

système bancaire, et aux différents outils émis par les professionnels de la finance. Et, par ricochet à encourager toutes les couches sociales à s'insérer et à participer au jeu de la finance moderne.

Les idées évoquées lors de ce panel, ont été réparties autour de deux axes majeurs, l'Etat des lieux et les recommandations.

Les panélistes ont dressé un état des lieux de l'inclusion financière à travers plusieurs constats. L'on note le surendettement des populations ivoiriennes. En effet, les bilans des banques, et les états





financiers des structures indiquent qu'environ 80% des acteurs économiques ayant un compte bancaire sont endettés. De ce triste paysage financier, plusieurs initiatives embryonnaires en matière d'éducation financière sont en voie d'implémentation. Toutefois, un soutien opérationnel et financier s'impose en urgence.

A l'analyse, l'éducation financière est à l'état embryonnaire dans l'espace UEMOA. En Côte d'Ivoire, le taux de bancarisation demeure toujours très faible. De plus, une méconnaissance totale des différents mécanismes régissant le crédit est observé chez un nombre pléthorique d'utilisateurs économiques. Par ailleurs, une absence de confiance, voire une méfiance exacerbée envers le système bancaire est perçue chez les populations rurales. Il s'ensuit une résurgence de la problématique du financement de l'économie par la collecte de l'épargne. Les chiffres du FMI évoquent qu'environ 70% de l'épargne serait hors du circuit bancaire.

Parallèlement, l'irrationalité dans le comportement économique des acteurs de l'économie est une réalité dans l'UEMOA selon les panélistes. En effet, les ressources financières des agents économiques sont gardés par devers eux.



Cette manne financière oisive échappe au circuit financier formel et est un manque à gagner pour tout le système économique. En outre, les fonds des opérateurs économiques sont utilisés de manière non efficiente. Dans la pratique, les fonds sont affectés par les acteurs économiques vers des secteurs non productifs, faute d'instruction financière.

Un nombre pléthorique de difficultés est perçu au sein des populations de l'UEMOA, faute d'instruction financière. A priori, ces difficultés constituent un frein à l'atteinte de l'objectif de l'inclusion financière. Dans cette logique, la vulgarisation de l'éducation financière ou de la culture financière serait un atout majeur, pour nos économies visant une émergence dans le court terme. Ces problèmes sont de plusieurs ordres.

#### Les panélistes

ont relevé l'analphabétisme, handicap majeur à tout apprentissage, et constituant un réel blocage à la mise en œuvre de l'éducation financière. De plus, les préjugés, sont autant d'éléments, appréhendés comme étant la cause de la fuite massive des capitaux des secteurs formels vers les secteurs informels.

Dans la même veine, l'absence de transparence sur les prix des produits financiers, l'opacité autour des actions menées par les offreurs de services financiers, sont de réels obstacles à l'inclusion financière. En outre, l'inadéquation des produits financiers disponibles sur le marché bancaire, exacerbée par la méconnaissance du marché boursier, demeurent de véritables difficultés rencontrées par nos populations.



Au regard de ces problèmes qui freinent l'inclusion financière, il est urgent de rechercher des solutions pertinentes. L'éducation financière est de facto, la solution idoine à ce nombre protéiforme de problèmes des populations de l'UEMOA.

Les panélistes, suite à leurs analyses, ont proposé des alternatives, pouvant servir de palliatif aux problèmes évoqués précédemment. Ces solutions aux allures de recommandations concernent aussi bien, le secteur Etatique, le secteur privé que le secteur bancaire. Il s'agit :

- d'accroître la transparence des coûts liés aux services et produits financiers. L'idée est d'inciter l'Etat et le secteur bancaire à renforcer l'information et l'éducation financière de toutes les couches de la population. Cette action peut être facilitée par la vulgarisation de l'éducation financière, par son insertion dans les sketches télévisés aux heures de grande écoute, et dans les programmes scolaires.

- de proposer des produits innovants, attractifs et adaptés aux besoins des consommateurs locaux, à l'instar de la population rurale et des PME, PMI, et des différents types de fonctionnaire. Cette initiative devrait être mise en œuvre par le secteur bancaire.



- d'éviter le surendettement des clients des banques. Ce plaidoyer adressé à l'Etat et au secteur bancaire, vise à accroître le mieux-être de tous les agents économiques.

Suite aux échanges avec les participants, d'autres recommandations ont été faites :

- Instaurer l'interopérabilité et l'interactivité globale des secteurs bancaires et non bancaires ;

- Faciliter l'inclusion financière par le biais de la technologie ;

- Ouvrir des comptes bancaires aux enfants ;

- Renforcer la protection des épargnants ;

- Intégrer l'intégration financière dans le parcours client ;

- Concilier l'impératif de protection des banques et l'impératif d'urgence du crédit ;

- Dégager des moyens pour une vulgarisation de l'Education financière touchant toutes les couches sociales ;

- Procéder à un changement de paradigme des populations pour accroître le niveau de confiance envers les banques ; -S'inspirer des langues nationales pour vulgariser l'éducation financière ;

- Promouvoir l'Initiative « School Bank » afin de favoriser l'éducation financière ;

- Adapter les offres des services financiers aux besoins des particuliers et des petites moyennes entreprises à travers des produits innovants ;

- Accélérer les efforts et initiatives de mise en place de programmes d'éducation financière par les ETATS.



## Panel 4

**THEME : « Rôle de l'éducation financière  
dans la protection des consommateurs  
de produits financiers »**



**Modérateur :** Monsieur Yaya Cissoko, Conseiller du Directeur National de la BCEAO

**1er Paneliste:** M. Harold Coffi, DGA SGBCI

**2ème Paneliste:** Diarra Lanciné, Directeur des Etablissements de Crédits et des Finances Extérieures à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

**3ème Paneliste:** M. Fiéni Pacôme, Secrétaire Général du Centre International pour le Développement du Droit



Après avoir présenté les panelistes, le modérateur a indiqué les objectifs visés par ce panel. Il s'agit:

- De développer un comportement de consommateurs avisés ;
- De garantir aux consommateurs de produits financiers et bancaires un accès total aux informations sur leurs droits et obligations ;
- D'assurer le libre accès par le public aux dispositions légales et réglementaires régissant l'offre et l'utilisation des produits financiers en Côte d'Ivoire ;
- De favoriser l'appropriation par le public des textes légaux et réglementaires régissant l'offre et l'utilisation des produits financiers en vigueur en Côte d'Ivoire ;
- De fournir aux consommateurs les outils et méthodes requis pour une gestion optimale des contentieux les opposant aux institutions financières.

Le modérateur a également souligné qu'il existe des lois qui protègent le consommateur telles que la loi sur l'usure, la loi sur la répression du faux monnayage.



Prenant la parole après l'exposé du modérateur, Monsieur Harold Coffi a fait savoir que l'apprentissage du monde de la finance par erreur peut avoir un coût énorme pour la finance professionnelle. Pour ce paneliste le manque d'éducation entraîne des abus (arnaques). Le DGA de la SGBCI a aussi déploré la grande défiance et méfiance vis à vis du service financier en Côte d'Ivoire malgré les efforts. Pour rassurer l'assistance sur la protection des consommateurs, il a indiqué que le monde de la finance est très régulé par l'autorité de tutelle. Elle s'assure de la solidité des banques. Ceci est un élément qui doit rassurer les consommateurs.

Monsieur Coffi a rappelé quelques efforts qui sont faits pour assurer la transparence et rassurer les consommateurs. Il s'agit de l'obligation de publication des tarifs bancaires, la création du bureau d'information et de crédit, l'organisation de tables rondes par certaines structures bancaires comme la SGBCI pour l'éducation des investisseurs sur la complexité des produits financiers. Tout ce dispositif vise à informer la clientèle, assurer la transparence et rassurer les consommateurs. Selon monsieur Coffi l'éducation financière est un vecteur de développement car elle permet :

- à la population active de préparer la retraite ;
- aux jeunes de préparer l'avenir ;
- aux populations à faible revenu d'éviter le surendettement.



Il a mis fin à son intervention en indiquant qu'il existe un dispositif de protection des consommateurs mais des efforts doivent être faits au niveau de l'éducation financière, la vulgarisation de l'information et la protection des consommateurs.

Le deuxième paneliste qui s'est prononcé sur le thème est monsieur Diarra Lanciné. Selon lui l'enjeu pour les pays de l'UEMOA est de faire progresser l'inclusion financière par l'application des principes de protection des clients. Pour montrer l'urgence de mettre en œuvre l'éducation financière, monsieur Diarra a rappelé le taux de bancarisation qui est de 17% au sens strict et de 26% lorsque les SFD sont pris en compte. En outre, l'éducation financière doit viser 80% de la population car selon le BIT le secteur informel représente 80%. Il faut donc arriver à ramener l'informel dans le secteur formel. Concernant la problématique de la protection des consommateurs de produits financiers, il a souligné qu'il existe deux écoles. Selon les libéraux la réglementation et la régulation suffisent pour assurer la protection des consommateurs. Alors que pour les financiers on ne peut pas parler de protection des consommateurs sans parler de réglementation des institutions financières. Les deux domaines d'action sont complémentaires.



Le troisième paneliste a d'entrée de jeu indiqué qu'il existe une loi relative à la consommation qui offre des mécanismes de protection aux consommateurs. M. Fiéni a passé en revue les différents mécanismes prévus par la loi relative à la consommation pour protéger les consommateurs. Cette loi impose une obligation générale d'information. Il s'agit d'une obligation précontractuelle d'information. En effet, toutes les informations nécessaires doivent être fournies au consommateur afin de déterminer un consentement éclairé. Selon le paneliste il existe deux catégories d'obligation qui pèsent sur les opérateurs et qui constituent des droits pour les consommateurs :

- une protection générale est offerte aux consommateurs à l'égard de tous les professionnels y compris les opérateurs du système financier et bancaire ;
- une protection spécifique est accordée aux consommateurs en ce qui concerne les opérations de crédit.

L'abus de faiblesse et les mécanismes des clauses abusives sont consacrés par cette loi. Ainsi, l'exploitation de la vulnérabilité du consommateur est punie par la loi qui impose au juge d'interpréter les clauses dans le sens le plus favorable au consommateur. Par conséquent, le professionnel n'a donc pas intérêt à mettre des clauses ambiguës dans les contrats.

# Cérémonie de clôture





La cérémonie de clôture a été marquée par trois étapes. Elle a débuté avec la lecture des conclusions des JDB 2017 par Monsieur Coulibaly Daouda, président du comité scientifique. Après avoir rappelé les grandes articulations des JDB 2017, il a présenté les recommandations issues des deux journées de travaux.

La seconde étape de la cérémonie de clôture a été consacrée à l'hommage à feu Ange Koffi. Le discours d'hommage a été prononcé par Monsieur Jean Louis Menann-Kouamé, Directeur Général de la BICICI. Après avoir rappelé la biographie de feu Ange Koffi, l'orateur a mis en exergue son brillant parcours à la BICICI. Monsieur Menann-Kouamé a insisté sur les qualités humaines de feu Ange Koffi qui transparaissent à travers son implication en faveur des actions portées par le Rotary Club International. Pour l'orateur la présente cérémonie est la preuve de la qualité humaine du défunt. Bon banquier, feu Ange Koffi était aussi un amoureux des arts et de la littérature.

La description de feu Ange Koffi faite par le Directeur Général de la BICICI est résumée par cette expression: «banquier expérimenté, courtois, humain, disponible, négociateur, serein et équitable, c'était un esthète, un adepte du beau, du bon goût, un amoureux de l'ordre».

Après un bref rappel de ses relations personnelles avec le défunt, Monsieur

Jean Louis Menann-Kouamé a mis fin à son adresse en promettant de poursuivre l'œuvre de feu Ange Koffi.

Pour mettre fin à la cérémonie d'hommage, monsieur le président de l'APBEF-CI et le président de la CGECI ont remis au nom de l'APBEF-CI un présent (un tableau) à madame Ange Koffi. Au nom de la famille, Cecile Koffi a remercié le Directeur Général de la BICICI, l'APBEF-CI et son Président pour cet hommage rendu à son père.

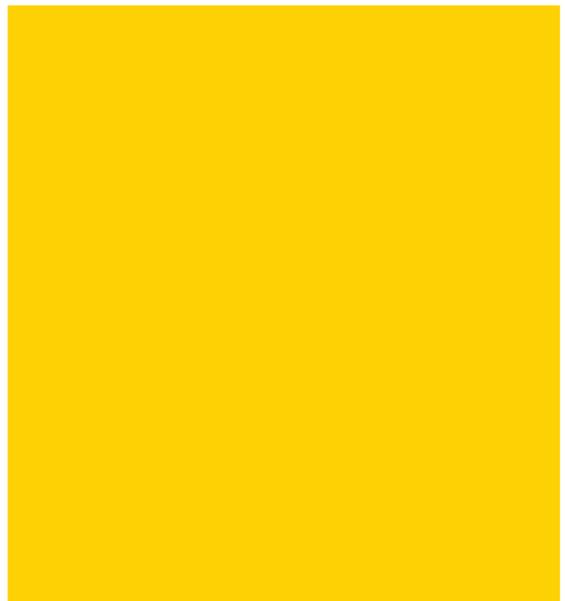


La dernière étape de la cérémonie de clôture a été marquée par le discours de monsieur Guy Koizan, Président de l'APBEF-CI. Il a résumé l'intérêt de la cérémonie d'hommage à feu Ange Koffi par cette expression: «ce qui est le plus important dans la vie ce n'est pas de faire, mais c'est surtout que les gens reconnaissent ce que vous avez fait».



Après avoir remercié les autorités présentes à cette cérémonie et les participants, le président de l'APBEF-CI, a affirmé que les JDB 2017 s'achève sur une note d'espoir car le public a été entretenu sur des thèmes importants auxquels il ne s'attendait pas. Les JDB 2017 sont allées au-delà des activités classiques des banquiers. Monsieur Guy Koizan a mis fin aux JDB 2017 en exprimant sa joie d'avoir satisfait tout le monde.





# Conclusion





Sous le Haut parrainage de M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, la Quatrième édition des « Journées du banquier » organisée par l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) s'est déroulée les 11 et 12 décembre 2017 à Latrille Event 2 Plateaux.

Les JDB 2017 se sont articulées autour de quatre (4) séquences:

- La cérémonie d'ouverture
- La conférence inaugurale
- Les panels thématiques
- La cérémonie de clôture

## CONCLUSIONS



La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois (3) allocutions. La première intervention a été celle de monsieur Serge KOUAMELAN Directeur exécutif de l'APBEFC. Le second discours a été prononcé par monsieur Guy Koizan Président de l'APBEFCI. La troisième intervention a été délivrée par monsieur le conseiller spécial du Ministre de l'Economie et des Finances représentant du Ministre de l'Economie et des Finances lui-même représentant de monsieur Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.

La cérémonie d'ouverture a été suivie de deux conférences inaugurales et quatre panels thématiques. Les présentations et les échanges ont fait ressortir que l'Education financière est encore à l'état embryonnaire. Il existe des initiatives en faveur de l'éducation financière qui restent peu médiatisées, et peu valorisées à l'échelle nationale. Les participants ont aussi révélé une coordination insuffisante entre les parties prenantes.

## CONCLUSIONS

Au regard de l'importance de l'éducation financière pour l'inclusion financière, la création de richesse et la lutte contre la pauvreté, les participants ont formulé des recommandations à l'effet de promouvoir l'éducation financière en Côte d'Ivoire.

### • A l'endroit de l'Etat

- Poursuivre les initiatives avec la Banque Mondiale qui appuie l'étude en cours pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'éducation financière en Côte d'Ivoire ;
- Concevoir une base de données sur l'éducation financière;
- Introduire l'éducation financière dans les programmes d'éducation scolaire afin d'inculquer au futur citoyen le réflexe de recourir aux services financiers.
- Cibler les jeunes depuis l'école dès le primaire à travers les programmes scolaires ;
- Cibler les femmes et les agriculteurs ;
- Sensibiliser les PME et les PMI à l'éducation financière ;
- Concevoir des modules de formation qui ciblent les insuffisances (Comment gérer son salaire, sa pension ; son fonds de commerce, quelle relation avec son mobile banking,...) ;
- promouvoir l'accès à l'éducation financière aux populations exclues ;
- renforcer la protection des épargnants ;
- Renforcer l'éducation financière des populations analphabètes et vulnérables ;



## CONCLUSIONS



- initier un partenariat entre les banques et le système scolaire, secondaire universitaire et le monde rural.
- Utiliser tous les média disponibles pour la diffusion de l'information.

• **A l'endroit du secteur bancaire**

- Réorienter l'épargne informelle (par le biais de l'éducation financière) vers l'épargne formelle par la digitalisation bancaire ;
- Accélérer l'éducation financière en zone rurale pour accélérer la bancarisation ;
- Former des particuliers au travers des contacts clients, via les centres de gestion agréés
- Former le personnel des banques ;
- La banque centrale doit adapter les textes aux évolutions du marché ;
- Les banques doivent contribuer à l'éducation financière en informant les populations sur leurs produits ;
- Les établissements bancaires, les Instituts de Microfinance et les TIC doivent être complémentaires dans leurs approches ;

## CONCLUSIONS

- implémenter l'éducation financière dans les structures bancaires au sein du parcours client ;
- former les porteurs de projets à l'éducation pour améliorer leur capacité de remboursement ;
- Appliquer une quotité cessible peu élevé pour éviter le surendettement des porteurs de projets et agents à besoin de financement ;
- vulgariser les informations sur les prix des produits financiers ;
- le régulateur (BCEAO) doit exiger une transparence au niveau des coûts des services financiers ;
- Il est nécessaire de rendre claire les différentes clauses contractuelles.

• **A l'endroit du secteur privé, des particuliers, des ONG et de la Société civile**

- Les entreprises privées demandeuses de financement doivent avoir une vision et une perspective stable de long terme ;
- Professionnaliser les PME à travers des Ateliers pratiques ;
- Les associations de consommateurs doivent jouer leur rôle d'information et de protection des consommateurs.
- Encourager les actions de formation et de sensibilisation.







# LES JOURNÉES DU BANQUIER



# LES JOURNÉES DU BANQUIER



# LES JOURNÉES DU BANQUIER



# LES JOURNÉES DU BANQUIER



# LES JOURNÉES DU BANQUIER



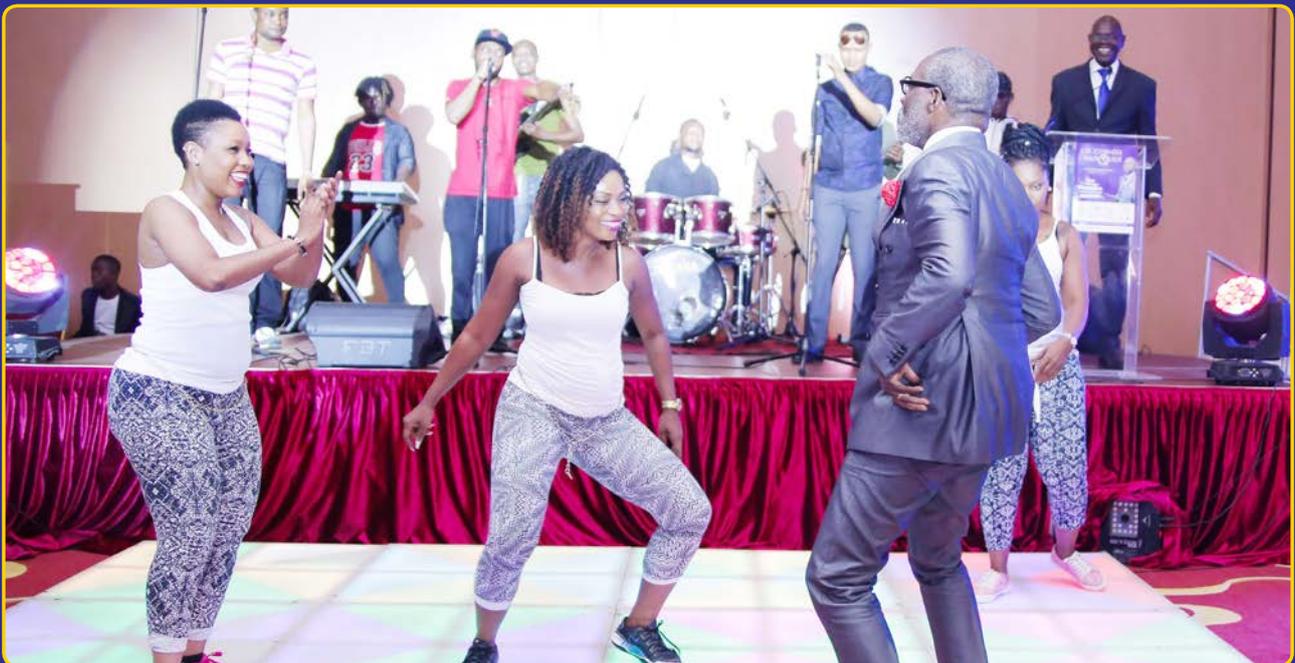
# LES JOURNÉES DU BANQUIER



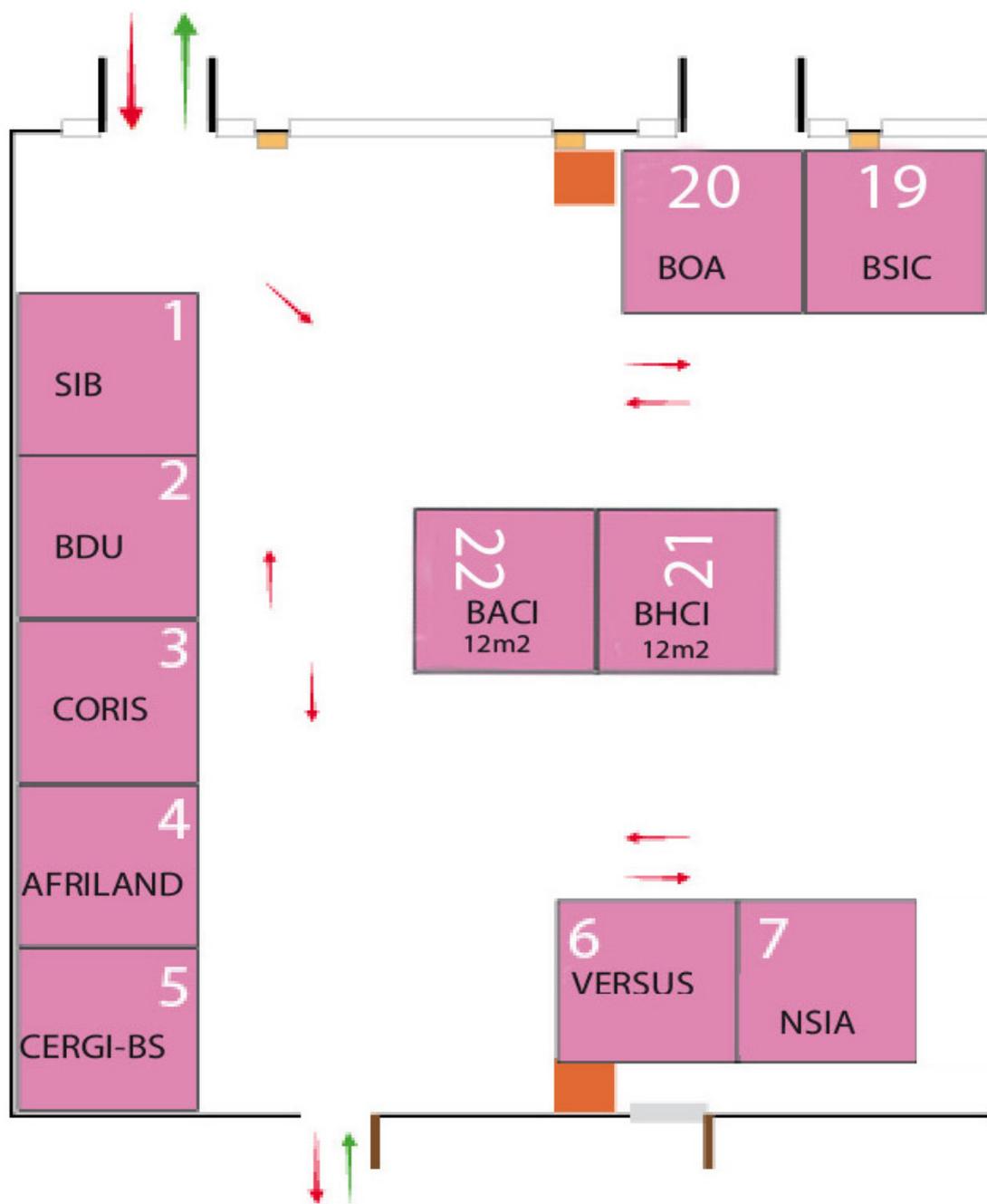
# LES JOURNÉES DU BANQUIER



# LES JOURNÉES DU BANQUIER



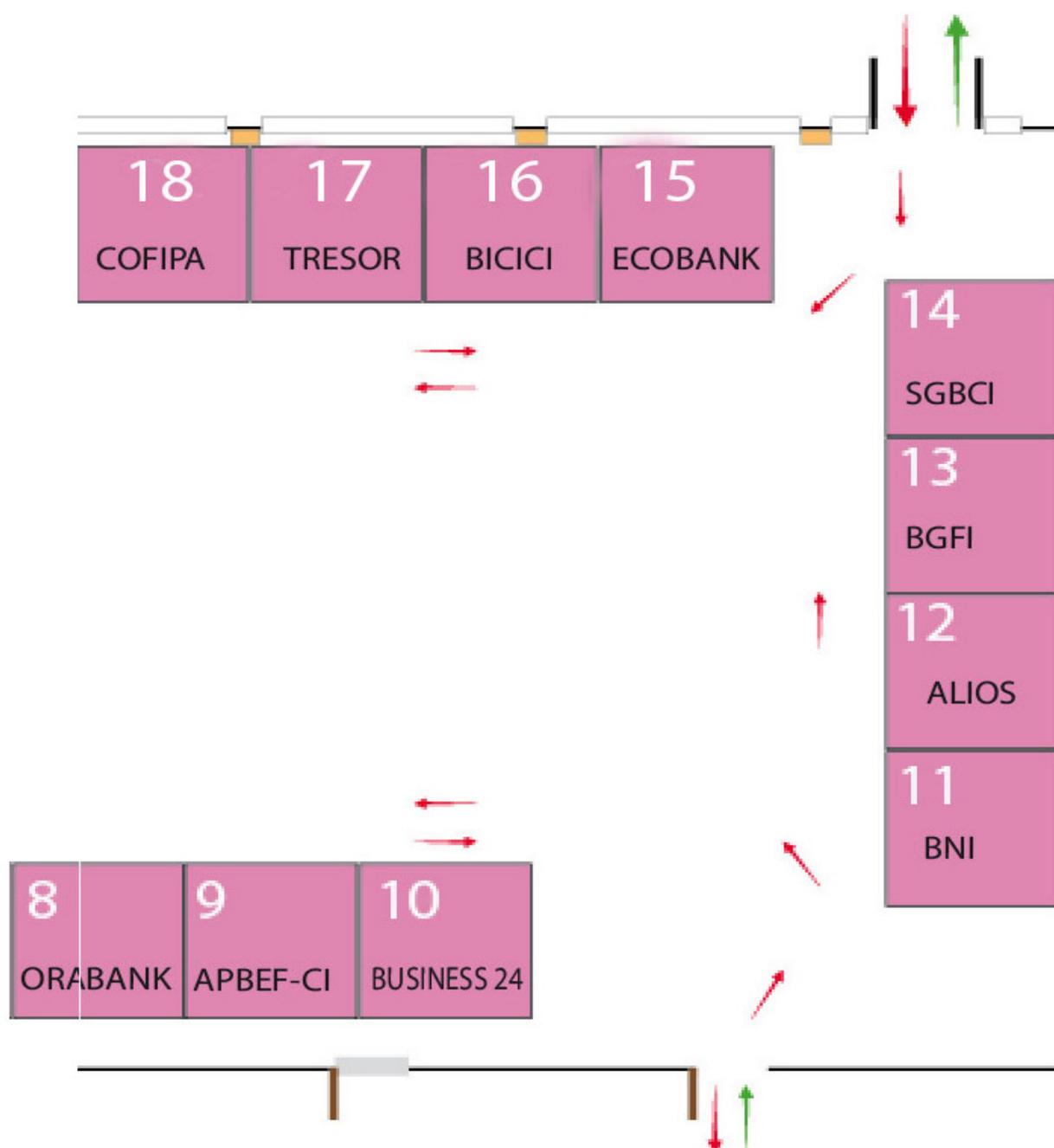
# LES JOURNÉES DU BANQUIER



**21 stands**

# PLAN DE MASSE

11-12 DÉCEMBRE 2017



# Avec vous pour construire et développer le meilleur de vos projets



*La création de notre entreprise familiale*

[www.banqueatlantique.net](http://www.banqueatlantique.net)

Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique vous aide à bâtir le meilleur de vos projets en se fondant sur la diversité et la complémentarité de ses métiers.

À travers ce vaste réseau et un canal digital performant, la banque vous propose une gamme de produits et services adaptés à tous vos besoins :

- financements ;
- épargne & placements ;
- moyens de paiement ;
- bancassurance...



BRIDGE BANK GROUP  
CÔTE D'IVOIRE

## Le partenaire solide pour vos projets de valeur

Plus de dix années de présence sur le marché bancaire ivoirien à vous accompagner en vous proposant des solutions innovantes et spécifiques à vos besoins. La pertinence de ses solutions a permis à Bridge Bank Group Côte d'Ivoire de poursuivre une croissance satisfaisante avec des réalisations en nette progression au fil des exercices qui se succèdent.

Durant toutes ces années, Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a su durablement se rapprocher de vous à travers l'extension de son réseau d'agences. La qualité de son accueil et son écoute active, dénote sa volonté de continuellement être à vos côtés et de jouer son rôle de partenaire.

33, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, ABIDJAN-PLATEAU  
BP 01 13002 ABIDJAN 01 CÔTE D'IVOIRE / TÉL. : 20258585  
WWW.BRIDGEBANKGROUP.COM

NOS COMPÉTENCES, VOTRE RÉUSSITE



Adresse: Plateau, Avenue Lamblin, Immeuble Aniaman,  
Rez De Chaussee - 01BP 3810 Abidjan 01

Email: [infos@apbef-ci.org](mailto:infos@apbef-ci.org)

Téléphone : 20 32 68 42 / 20 32 20 08

Télécopie : 20 32 69 60

Page Web: <http://www.apbef-ci.org>

LES JOURNÉES  
DU BANQUIER